

Patients atteints de cancer à risque de formes sévères

Auteur:

[Autre](#)

Type de document:

[Fiches et documents pour la pratique](#)

Profil:

[Acteurs de Santé de Ville](#)

[Tous publics](#)

[Médical - Oncologie](#)

[Paramédical](#)

Mot(s) clef(s):

[Recommandations, référentiels, guides](#)

Sous-titre du document:

Recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP)

Illustration en remplacement:



Réf :
Le Président

Paris, le 14 mars 2020

Monsieur le Directeur général,

Par mail daté du 6 mars 2020, vous avez saisi le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) afin d'émettre des recommandations relatives à la prévention et à la prise en charge du COVID-19 chez les patients à risque de formes sévères. Vous avez également souhaité disposer de la liste des indications prioritaires du diagnostic par RT-PCR.

Le groupe de travail permanent du HCSP dédié à cette thématique (COVID-19) vous a transmis dans un premier temps ses recommandations s'agissant de la priorisation des tests diagnostiques du COVID-19.

Vous trouverez ci-dessous l'avis relatif à la prise en charge des patients à risque de forme sévère de COVID-19.

Pour établir ces recommandations, le HCSP a auditionné des professionnels. Pour les mesures à appliquer aux patients porteurs de cancer, un groupe de travail de 10 oncologues a été créé. Ce groupe de travail a remis un document comportant des recommandations. Ce rapport en joint en annexe.

Compte tenu des éléments suivants¹ :

- La plus grande fréquence documentée des complications du COVID-19 chez les patients atteints de pathologies chroniques (affections cardiovasculaires, diabète, hypertension artérielle, pathologies respiratoires, insuffisance rénale...) ou de cancers, et chez les personnes âgées de plus de 70 ans.
- La nécessité de prendre en charge très rapidement les formes sévères du COVID-19
- L'incertitude quant à la gravité du COVID-19 au cours de la grossesse et des déficits immunitaires, compte tenu des petits effectifs figurant dans les études publiées.
- La recommandation du GT SECPROCH du HCSP de tester les donneurs d'organes, tissus et cellules.
- Le risque de diffusion d'un cas de COVID-19 survenant chez un soignant au sein d'un établissement de santé.
- Les résultats des auditions des médecins en charge de personnes présentant des pathologies à risque de formes sévères de COVID-19.

Monsieur le Pr Jérôme Salomon
Directeur général de la santé (DGS)
Ministère des solidarités et de la santé
14 avenue Duquesne
75007 Paris

¹ Un partie de ces éléments figure dans l'avis du 5 mars 2020 relatif à la prise en charge des cas confirmés d'infection au virus SARS-CoV-2

*Haut Conseil de la santé publique
Adresse postale : 14, avenue Duquesne – 75350 PARIS 07 SP
Tél. 01 40 56 79 80 Courriel hcs-p-secr-general@sante.gouv.fr*

Date de mise en ligne:

Dimanche, mars 15, 2020

Date de fin de mise en ligne :

Mercredi, mars 19, 2025

Fichier:



[patients-fragiles_covid-19_hcsp.pdf](#)

Date de parution:

Samedi, mars 14, 2020